

L'An Deux Mille Neuf, le SEIZE DECEMBRE à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEONARD – LEPOITTEVIN – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – MESNIL (à partir de 18H35) – SOURISSE – DELAUNAY – M. LE MIEUX – Mme RENARD – M. VIGNET – Mmes FATOME – LEFEVRE – GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLED – MM. LOAS – NOLLEAU – BLAIZOT – Mme BLAIZOT – M. PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD jusqu'à 18H35) – M. LEPELLETIER (pouvoir à M. LE MIEUX) – M. BURNOUF (pouvoir à André ROUXEL)
ABSENT NON EXCUSE – M. PINEL
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Salon des peintres indépendants 2009 - Prix

Il est exposé au Conseil Municipal que la Ville de Tourlaville a organisé du 21 octobre au 4 novembre 2009, un salon des peintres indépendants. Un jury composé des membres de la commission de la culture a choisi les lauréats de ce concours auxquels sont attribués 5 prix sous forme d'une valeur de 155 euros chacun.

La répartition des prix est la suivante :

- 1^{er} prix

Monsieur Joël BONNEMAINS

- 2^{ème} prix

Madame Alexandra HUET

- 3^{ème} prix

Monsieur Pascal VERNEDES

- 4^{ème} prix

Madame Sylvie BINET

- 5^{ème} prix

Madame Danielle BOISTEL

- Prix spécial Crédit Agricole

Madame Jeannette CAUDRON

L'Assemblée est invitée à bien vouloir se prononcer à ce sujet

Le Conseil Municipal

VU l'avis de la commission de la Culture et Loisirs, et de la commission des Finances, des Ressources Humaines et Nouvelles Technologies

APRES en avoir délibéré

DECIDE d'attribuer aux 6 lauréats du salon des peintres indépendants 2009, 5 prix de 155 euros sous forme de bons d'achat et un prix spécial de 155 euros par le Crédit Agricole

RETIENT la répartition donnée par le jury

Le Maire

André ROUXEL

